



Transport d'Énergie électrique
en Polynésie depuis 1985

Pour un développement
DURABLE
de la Polynésie française

2020

Rapport de Gestion

35 ans



www.tep.pf -  [teptahiti](https://www.facebook.com/teptahiti)

RAPPORT DE GESTION ANNUEL 2020



LE MOT DE LA DIRECTION GENERALE



Comme pour la population et les autres acteurs économiques, l'activité 2020 de la **TEP** a été fortement marquée par la **crise Covid**.

Si les conséquences de cette crise sur notre Chiffre d'Affaires et nos résultats sont restées très limitées, elle a eu un impact significatif sur l'avancement de nos programmes d'investissement, et aussi sur nos méthodes de travail, avec l'irruption de nouvelles contraintes et le développement du télétravail et des outils informatiques nécessaires à la mobilité.

Dans ce contexte très particulier, les performances de la **TEP** ont été satisfaisantes en 2020, avec les principales réalisations suivantes :

- › La qualité du service rendu aux usagers et aux parties prenantes s'est améliorée, avec moins d'incidents qu'en 2019, et un temps moyen de coupure en net progrès. Une nouvelle priorisation des travaux à mener sur les points sensibles du réseau de transport (TEP3, réseaux Sud), devrait amener de nouvelles améliorations substantielles à l'horizon 2022 ;
- › La **TEP** a poursuivi sa stratégie historique privilégiant la qualité, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociétale, avec notamment le renouvellement en 2020 de sa certification QSE et de son niveau confirmé au label engagé ISO 26000 d'AFNOR. La crise Covid nous a dicté aussi de nouvelles solidarités, avec notamment des actions pour raccourcir les délais de paiement de certains fournisseurs ou encore des aides d'associations pour des collectes dans une dynamique de lutte contre la Covid ;
- › Une autre priorité a été d'accompagner les profondes évolutions réglementaires de notre environnement, et le volontarisme des autorités de Polynésie française en matière de politique énergétique. La **TEP** s'est efforcée d'apporter toute son expertise et son concours à ces autorités, notamment autour des nouvelles actions structurantes nécessaires au développement des énergies renouvelables ;
- › Après la maintenance de son réseau de transport en Juin 2019, la **TEP** a parachevé la réinternalisation de ses missions essentielles, avec la reprise en direct de l'exploitation en Juin 2020, puis de la conduite en Décembre. Ces évolutions ont pu être menées sans incident notable, grâce à une gestion de projets rigoureuse, et dans la recherche du meilleur dialogue possible avec toutes les parties prenantes ;
- › Pour mener à bien toutes ces tâches, la **TEP** a poursuivi l'adaptation de ses effectifs, et le management de l'entreprise a été réorganisé au second semestre autour d'un nouveau Comex de 8 membres, respectant la diversité et la parité ;
- › Le résultat net de l'entreprise s'est établi à **393 MXPF**, très supérieur à la moyenne historique, tandis que les investissements ont atteint **1 000 MXPF**, en retrait par rapport à la prévision du fait de la crise sanitaire.

Au terme de cette année, la **TEP** est donc en ligne avec ses objectifs stratégiques, et armée à la hauteur des enjeux que lui a assignés son autorité concédante la Polynésie française, au service de l'économie et de la transition énergétique du Pays.



LA PARTICIPATION DE LA TEP AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, la **TEP** a intégré dans sa stratégie, les concepts de la Responsabilité Sociétale. Elle a été la première entreprise du pacifique à obtenir le label Engagé RSE en 2017, et l'a renouvelé en 2020.

Elle intègre dans sa politique les Objectifs de Développement Durable adoptés en 2015 par l'ensemble des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Au nombre de 17, la **TEP** participe activement à 8 d'entre eux. Ils sont présentés ci-dessous, selon une taille proportionnelle au niveau des enjeux de la **TEP**.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

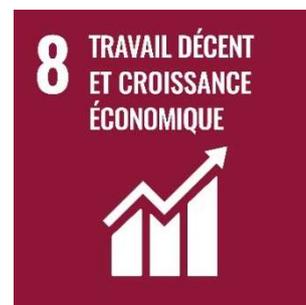


TABLE DES MATIERES

LE MOT DE LA DIRECTION GENERALE.....	2
LA PARTICIPATION DE LA TEP AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	3
FAITS MARQUANTS 2020.....	5
I. Effets de la crise internationale COVID – 19 et adaptations.....	5
II. Internalisation des missions TEP	6
III. Evènements majeurs sur les réseaux TEP	6
IV. Evolutions réglementaires.....	7
V. Evènements majeurs dans les comptes 2020	8
5.1. Subvention d'investissements	8
5.2. Pertes de transport	8
5.3. Provision pour créances clients	8
5.4. Provision pour risques et charges.....	9
5.5. Contrôle fiscal	9
5.6. Optimisation fiscale	9
2020 UNE ANNEE CHARNIERE POUR LES ACTIVITES TEP	10
I. Ingénierie (PR21)	10
1.1. Le bouclage du réseau 90 000 Volts par le Nord de l'île de Tahiti	10
1.2. Renouvellement des infrastructures TEP	12
1.3. Récapitulatif des chiffres.....	15
II. Maintenance du réseau de transport (PR24).....	16
III. Exploitation du réseau de transport.....	18
3.1. Gestion de la planification des accès au Réseau Public de Transport.....	18
3.2. Gestion des incidents en temps réel sur le réseau Public de Transport.....	18
IV. Conduite du réseau de transport.....	20
4.1. Production	20
4.2. Consommation	21
4.3. Taux de pertes	21
4.4. Temps Moyen de Coupure (TMC).....	22
4.5. Energie Non Distribuée (END)	22
V. Télécommunication, téléconduite & informatique industrielle.....	23
5.1. Evolution des réseaux de télécommunication	23
5.2. Evolution des systèmes de communication et de téléconduite.....	24
ACTIONNARIAT.....	25
SITUATION FINANCIERE.....	26
I. Compte de résultat.....	26
II. Bilan financier	29
2.1. Poursuite des programmes d'investissements	29
2.2. Baisse de l'actif net circulant à la suite des versements des subventions.....	29
2.3. Hausse des capitaux propres de 304MXPF	29
2.4. Baisse de provisions pour risques et charges de 258MXPF	29
2.5. Progression des dettes de 66 MXPF.....	30
2.6. Eléments caractéristiques des 5 derniers exercices	30
2.1. Ratio DSCR	30
III. Comparatif avec le budget 2020.....	31
PERSPECTIVES.....	32
EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE	32

FAITS MARQUANTS 2020

I. Effets de la crise internationale COVID – 19 et adaptations

Compte tenu des missions de la TEP, l'effet de la crise sanitaire sur ses activités est resté limité, avec une baisse globale des redevances qui s'est inscrite à 1.8% seulement pour l'année 2020 par rapport à 2019.

L'effet a été plus significatif sur le programme d'investissement de la TEP, avec 1 041 MXPf seulement réalisés en 2020, contre 2 200 MXPf prévus au budget.

Les conséquences de cette crise inédite sur l'organisation interne de l'entreprise ont cependant été considérables.



Au début de la crise « COVID » et du confinement, la majorité des chantiers ont en effet été stoppés. Seules les urgences étaient assurées avec les équipes toujours prêtes à intervenir. Pour cela une réorganisation a dû être faite pour limiter les croisements des collaborateurs : véhicules dédiés pour chacun des techniciens d'intervention, répartition des travaux en fonctions de leur domiciliation, adaptation du système informatique pour permettre aux agents de se connecter aux serveurs de la société, et assurer les réunions par visioconférence. Hors urgences, les agents ont télétravaillé sur la préparation des futurs travaux. Il a fallu également préparer les collaborateurs à adopter de nouvelles mesures de protections : masques, gants, gel hydroalcoolique, etc., mais aussi préparer le travail avec les prestataires quand plusieurs équipes de différentes entreprises devaient intervenir au même endroit.

Le contexte particulier de 2020 a exigé de la part du service informatique d'être encore plus agile et adaptative. Les stratégies en termes de déploiement de moyen informatique des années précédentes (adoption de portable pour l'ensemble des collaborateurs) ont permis de faciliter la transition vers une organisation plus nomade.

En effet, le confinement intégral de la population a contraint la quasi-totalité des collaborateurs au télétravail pendant un temps.

Pour pallier cet afflux massif de connexion distante le siège social de la société s'est équipé d'une fibre optique pour l'établissement d'une connexion plus fiable et plus rapide vers l'internet.

Avec l'installation de la fibre, le déploiement d'outils de collaboration numérique (Team, Outlook Web Access, etc.) a permis la continuité d'activité pendant la période de confinement, et reste largement utilisé aujourd'hui.

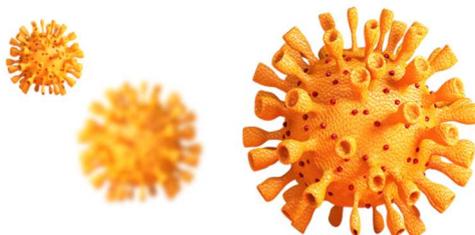
L'exposition de nos systèmes ayant été ainsi amplifiée, des mesures de sensibilisation à l'utilisation des outils informatiques, au respect de la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) et de vigilance ont été menées hebdomadairement pour préserver la société des intrusions malveillantes.



La réorganisation des espaces de travail au sein du siège social a accompagné ces évolutions.

Beaucoup moins atteinte que d'autres secteurs de l'économie polynésienne, la **TEP** s'est efforcée à la hauteur de ses moyens à des actions de solidarité, et de soutien de l'économie polynésienne :

- > Réduction des délais de paiement des fournisseurs ;
- > Révision à la hausse de ses programmes d'investissements, avec un effet qui devrait être sensible dès 2021.



II. Internalisation des missions TEP

La TEP a poursuivi et accéléré en 2020 le programme de réinternalisation de ses missions.

01 juin 2020
Reprise de l'exploitation

01 décembre 2020
Reprise de la conduite

Un audit réalisé par des experts de la société RTE International, filiale de RTE gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité en France a accompagné cette évolution de la **TEP** en 2020.

Le 1er juin 2020, la **TEP** a repris l'exploitation de son réseau, la délégation ayant été de toutes façons dénoncée auparavant par EDT.

En date du 1^{er} décembre 2020, la **TEP** a repris aussi la conduite de son réseau de transport également délégué jusque-là à EDT ENGIE.

Pour pérenniser leur collaboration, la **TEP** et RTE International ont signé en octobre 2020 une convention d'assistance technique. Cette assistance permet à la **TEP** de bénéficier de l'expertise de l'opérateur de référence en métropole, pour maîtriser dans la durée le système électrique de Tahiti et anticiper les investissements nécessaires à la transition énergétique. RTE International accompagnera aussi les travaux préparatoires à la nouvelle mission **TEP** de Responsable d'Equilibre, devant être mis en place en Janvier 2022.

III. Evènements majeurs sur les réseaux TEP



En 2020, le réseau de transport a connu plusieurs incidents dont deux avec des impacts sur la clientèle.

Le premier est intervenu le 21 février 2020 à la suite d'un défaut sur une liaison 20 000 Volts de la zone SUD de Tahiti provoquant une succession d'ouvertures intempestives sur d'autres ouvrages du réseau de transport. La réalimentation de la clientèle s'est effectuée en de 15 min. Un projet d'installation d'une protection sur la liaison en question permettra d'éviter un nouvel incident du même type.

Le second est dû à un défaut sur une des liaisons 30 000 Volts de la zone NORD de Tahiti. La perte de cette liaison a provoqué un ordre de délestage du dispatching central d'EDT ENGIE, affectant une partie de la clientèle de la zone urbaine. Le retour à un schéma normal a été effectué en 2 heures.

IV. Evolutions réglementaires



Le 28 janvier 2021, le Pays a adopté les titres III et IV du code de l'énergie de la Polynésie française. Cette loi du pays, qui complète celle du 26 août 2019 instituant les titres I et II dudit code, comprend de nombreuses dispositions intéressant la TEP en sa qualité de gestionnaire du réseau public de transport.

Ce nouveau code a actualisé les dispositions de la délibération n° 85-1073 AT du 25 juillet 1985 relative au transport de l'énergie, désormais abrogée.

En termes de novation, cette réglementation consacre la neutralité de la TEP vis-à-vis des producteurs et distributeurs en prévoyant que « *lorsque le gestionnaire du réseau public de transport revêt la forme juridique d'une société commerciale, les producteurs ou distributeurs d'électricité ne peuvent détenir directement ou indirectement une participation dans son capital ou exercer un contrôle sur celle-ci* » (art LP 412-2). La loi du pays prévoit que les producteurs et distributeurs disposent d'un délai de 2 ans pour se conformer à ces dispositions.



V. Evènements majeurs dans les comptes 2020

5.1. Subvention d'investissements

En 2019, les subventions obtenues pour la réalisation de la Liaison 90kV entre Papenoo Aval et Faatautia, ainsi que pour le programme de renforcement des unités de transit dans la vallée de la Papenoo, ont été totalement débloqués. Ce qui représente **1 200 MXPF** pour la Liaison 90kV entre Papenoo Aval et Faatautia et **238 MXPF** pour le programme de renforcement des capacités de transit à Papenoo.

En 2018, la **TEP** a bénéficié d'une subvention de **1 300 MXPF** pour le financement de la construction des 3 Postes 90kV de Arue, Papenoo Aval et Faatautia. Courant 2019, la **TEP** a mobilisé **349 MXPF**. Sur 2020, en fonction de l'avancement du programme, la **TEP** a mobilisé **544 MXPF**, soit un cumul de **893 MXPF**.

Le solde de **407 MXPF** sera mobilisé en partie sur 2021 et le solde de 20%, soit **260 MXPF** sera mobilisé en 2022 la mise en service du programme, conformément aux modalités de versement prévues à la convention signée en 2018.

5.2. Pertes de transport

A fin 2019, la **TEP** avait provisionné par prudence une créance sur les avoirs reçus de Marama Nui pour **51 MXPF**.

Courant 2020, Marama Nui a procédé au règlement de la plus grande partie de ces avoirs, soit **50 MXPF**, permettant une reprise de la provision à la même hauteur.

Il a été décidé d'autre part de transférer la provision pour renouvellement d'un montant de **519 MXPF** en droit du concédant à la suite des évolutions des textes comptables en vigueur.



5.3. Provision pour créances clients

En juillet 2020, la **TEP** a adressé à EDT une facture relative à une demande d'indemnités sur le black-out d'octobre 2019, à hauteur de **11 519 664 XPF TTC**. Cette facture étant contestée par EDT, il a été décidé de provisionner cette créance à fin 2020.

La **TEP** a attribué un Marché avec la Société Prysmian Câble pour la fourniture du câble nécessaire au programme de bouclage du réseau, qui a occasionné un litige toujours non résolu. A fin 2020, des factures adressées à Prysmian restent impayées pour un montant de **4 446 772 XPF TTC**. La Direction générale a décidé de provisionner cette créance à fin 2020.

Par ailleurs, depuis l'exercice 2016, une créance de **66 094 189 XPF** n'a pas été réglée par la société EDT-ENGIE. Ce montant correspond au solde relatif aux cessions d'actifs réalisées en 2016. La convention datant du 23 décembre 2016 signée par la **TEP**, EDT-ENGIE et le Pays prévoyait que « **un complément de valeur d'un montant de 66 094 189 XPF, correspondant à la somme complémentaire nécessaire pour atteindre la valeur de cession nette des équipements, sera effectué dans les 7 jours qui suivront la parution au Journal Officiel de la Polynésie française d'un avenant au cahier des charges de la concession de distribution électrique de Tahiti, incluant ledit montant de valeur complémentaire** ». Les avenants 18 et 18B intervenus depuis entre le Pays et EDT n'ayant pas réglé cette question, cette créance reste provisionnée en totalité.

Un montant cumulé de 81 084 247 XPF reste ainsi provisionné.

5.4. Provision pour risques et charges

En 2019, une provision de **23 MXPF** a été constatée sur l'exercice 2019 concernant les indemnités demandées par le groupe EDT-ENGIE à la suite du black-out du 10 octobre 2019.

Celle-ci est contestée par la TEP, mais le litige n'étant pas résolu, la provision de **23 MXPF** reste dans les comptes. En complément sur 2020, la **TEP** a reçu deux nouvelles facturations, l'une d'EDT pour **1 MXPF** en Juin, et l'autre de Marama Nui d'un montant de **275 kXPF** en Décembre.

La **TEP** a contesté par écrit ces deux factures auprès d'EDT ENGIE et Marama Nui et les a provisionnés, par prudence.

En 2020, la Direction générale de la **TEP** a aussi décidé de provisionner **13 MXPF** sur un prévisionnel d'indemnisation en contrepartie de revendications de terres où passent les réseaux **TEP**. Une négociation à l'amiable est recherchée sur ces différents dossiers.

5.5. Contrôle fiscal

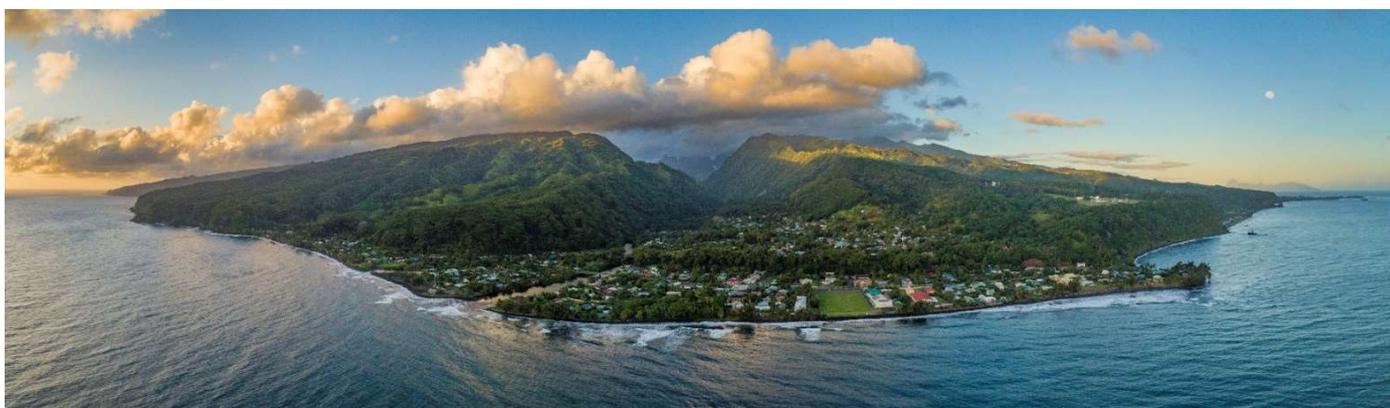
Le 21 juin 2019 la **TEP** a reçu de la Division de Contrôle fiscal de la DICP un avis de vérification « *afin de procéder à la vérification de l'ensemble de vos déclarations fiscales ou opérations susceptibles d'être examinées et portant sur la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018* ».

Des réunions régulières d'avancement du contrôle fiscal ont eu lieu courant juillet et août 2019.

Des débats se sont ouverts, notamment sur les bases d'imposition en matière d'impôt foncier et de patente.

A la clôture de l'exercice 2020, la **TEP** n'a toujours reçu aucune conclusion concernant ce contrôle fiscal, aucune provision ne pouvant donc être constituée.

En février 2021, la **TEP** a été avertie d'une reprise du dossier sur l'exercice 2021.



5.6. Optimisation fiscale

A la fin de l'année 2019, la **TEP** a souscrit au programme de défiscalisation locale d'ARANUI 6. La participation de la **TEP** à ce projet à hauteur de **120 MXPF**, a généré un crédit d'impôt de **160 MXPF**, soit un gain de **40 MXPF**.

A fin 2020, une nouvelle souscription de **75 MXPF** a été faite pour 50% sur le projet Immobilier MANATEA et 50% sur le projet de bus électriques RCTC. Le gain net sera à terme de **25 MXPF**.

Le solde de crédit d'impôt restant à utiliser à fin 2020 est de **73 MXPF**, reliquat de ces deux dernières opérations.

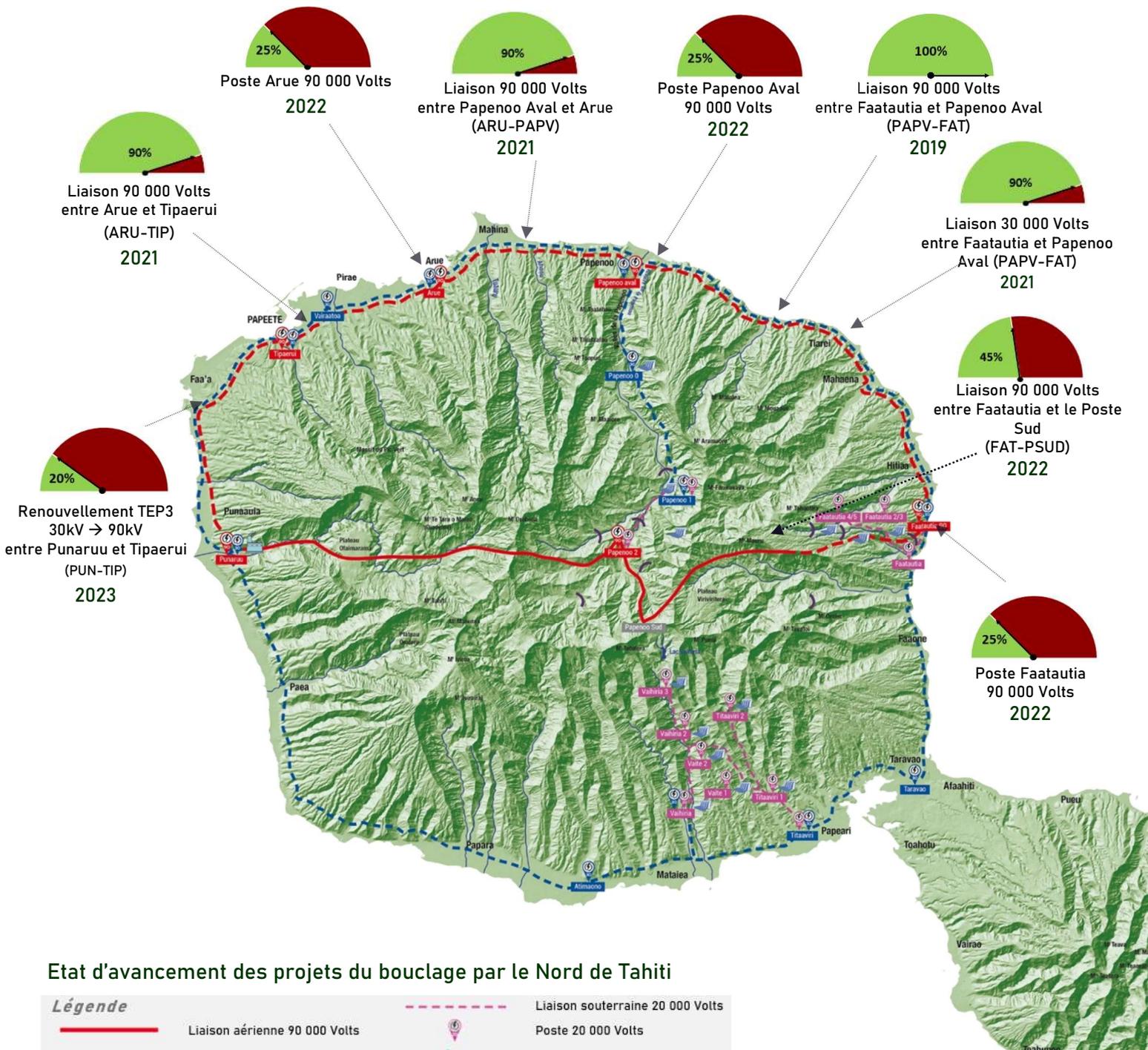
2020 | UNE ANNEE CHARNIERE POUR LES ACTIVITES TEP

I. Ingénierie (PR21)

1.1. Le bouclage du réseau 90 000 Volts par le Nord de l'île de Tahiti

Orientée par le schéma directeur, la boucle Nord 90 000 Volts poursuit son développement, pour la sécurisation et la fiabilisation du réseau de transport d'énergie à Tahiti.

La mise en service de cette boucle est prévue pour le troisième trimestre 2022.



Etat d'avancement des projets du bouclage par le Nord de Tahiti

Légende	
	Liaison aérienne 90 000 Volts
	Liaison souterraine 90 000 Volts
	Poste 90 000 Volts
	Liaison souterraine 30 000 Volts
	Poste 30 000 Volts
	Liaison souterraine 20 000 Volts
	Poste 20 000 Volts
	Centrale thermique
	Barrage
	Centrales hydroélectrique
	Taux d'avancement des projets



Les points clés du bouclage

ARU-TIPA 90kV 90%	ARU-PAPV 90kV 90%	PAPV-FAT 90kV 100%	PAPV-FAT 30kV 95%
<ul style="list-style-type: none"> › Travaux de génie civil divisés en 4 lots › 3/4 terminés, fin des travaux GC (Génie Civil) pour 1^{er} trimestre 2021 › Retard dû à la crise sanitaire › Travaux de pose de câbles prévu 2nd semestre 2021 › Prestations commandées : 785 MXPf (dont 185 MXPf payés en 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> › Pose du câble terminée › Attente création des postes pour relier les extrémités › Prestations commandées : 368 MXPf 	<ul style="list-style-type: none"> › Travaux de génie civil réceptionnés en mai 2019 › Coût des travaux : 1 652 MXPf › Financement « Contrat de Projets » › Plus de 100 emplois générés 	<ul style="list-style-type: none"> › Tirage de la liaison 30kV terminée › Dossier des Ouvrages Exécutés en cours de validation › Prestations commandées : 159 MXPf

FAT-PSUD 90kV **40%**

- › En 2020, le projet a injecté dans l'économie locale : **20 MXPf payés**
- › La part totale « Phase étude » est évaluée à **45 MXPf**
- › Le projet est divisé en 4 lots, comme précisé ci-dessous :

<i>Lot n°1 : Travaux de GC entre la route de ceinture (PK40) et le Poste existant</i>	<i>Lot n°2 : Travaux de GC entre le Poste existant et 3,6 kilomètres dans la vallée</i>	<i>Lot n°3 : Travaux de GC entre la fin du Lot n°2 et le Pylône n°1 existant</i>	<i>Lot n°4 : Travaux de pose du câble 90 000 Volts et fibre optique</i>
<ul style="list-style-type: none"> › Travaux terminés et réceptionnés en Novembre 2019 › Prestations payées : 15 MXPf 	<ul style="list-style-type: none"> › Travaux terminés et réceptionnés en Février 2020 › Prestations payées : 104 MXPf 	<ul style="list-style-type: none"> › Phase Appel d'Offres « Travaux de GC » › Ouverture des plis le 24 Février 2021 › Travaux prévus début Avril 2021 › Coût estimatif : 199 MXPf 	<ul style="list-style-type: none"> › Utilisation des câbles PRYSMIAN en stock › Travaux prévus en 2022 › Coût estimatif : 275 MXPf

Postes 90 000 Volts de Arue, Papenoo Aval, et Faatautia **25%**

- › Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et réalisation des infrastructures des 3 postes a été réalisée avec le bureau d'étude SPEED.
- › Le foncier est maîtrisé sur les 3 sites.
- › Un marché d'étude de conception est en cours et réparti en 3 lots, comme détaillé ci-dessous.
- › Les équipements General Electric ont été réceptionnés et stockés dans notre zone de stockage à Papenoo, Hangar n°2.
- › Le projet bénéficie d'un financement « Contrat de projets » pour un montant de **1 300 MXPf**
- › A ce jour, **381 MXPf** de prestations ont été commandées.

<i>Lot n°1 : Poste Arue attribué au groupement Cegelec Polynésie/BOYER/BPA</i>	<i>Lot n°2 : Poste de Papenoo Aval attribué au groupement Engie Services Polynésie/GLC/SVA</i>	<i>Lot n°3 : Poste de Faatautia attribué au groupement Cegelec Polynésie/BOYER/BPA</i>
<ul style="list-style-type: none"> › Etude complémentaire demandée › Permis de construire reçu › Début des travaux GC 1^{er} trimestre 2021 › Fin prévisionnelle GC 2^{ème} semestre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> › Etude satisfaisante › Permis de construire reçu › GC en cours d'exécution › Fin prévisionnelle GC 2^{ème} semestre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> › Etude complémentaire demandée › Attente du permis de construire › Début des travaux GC 1^{er} trimestre 2021 › Fin prévisionnelle GC 2^{ème} semestre 2021

1.2. Renouvellement des infrastructures TEP

POSTE TIPAERUI 30 kV **60%**

- › Fourniture des armoires terminée
- › Travaux de raccordement des armoires pour 1^{er} trimestre 2021
- › Travaux de GC pour 2^{ème} trimestre 2021
- › Installation des nouvelles cellules 3^{ème} trimestre 2021
- › Mise en service du poste 30kV 4^{ème} trimestre 2021
- › Coût estimatif : **250 MXPF**

POSTE TIPAERUI 90kV **20%**

- › Equipements achetés en même temps que la fourniture des 3 postes 90 kV
- › Réception des cellules en usine effectuée en février 2020
- › Etudes d'implantation des cellules 90kV et de démantèlement du jeu de barre 90kV extérieur sur 1^{er} semestre 2021
- › Début travaux pour 1^{er} semestre 2022
- › Coût estimatif : **350 MXPF**

LIAISON PUN-TIP 30 et 90kV **20%**

- › Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et réalisation a été commandée au bureau d'étude SPEED : **31.8MXPF**
- › Une étude géotechnique commandée et réalisée par APIGEO : **1.3 MXPF**
- › Un marché d'étude et de conception réparti en 3 lots
- › Début des travaux prévu en Avril 2021
- › Durée des travaux estimée à 39 semaines
- › Coût total du Génie Civil estimé : **1 040 MXPF**

Lot n°1 : Travaux de Génie civil entre le Poste de la PUNAARU et la mairie de PUNAAUIA (5190 ml)

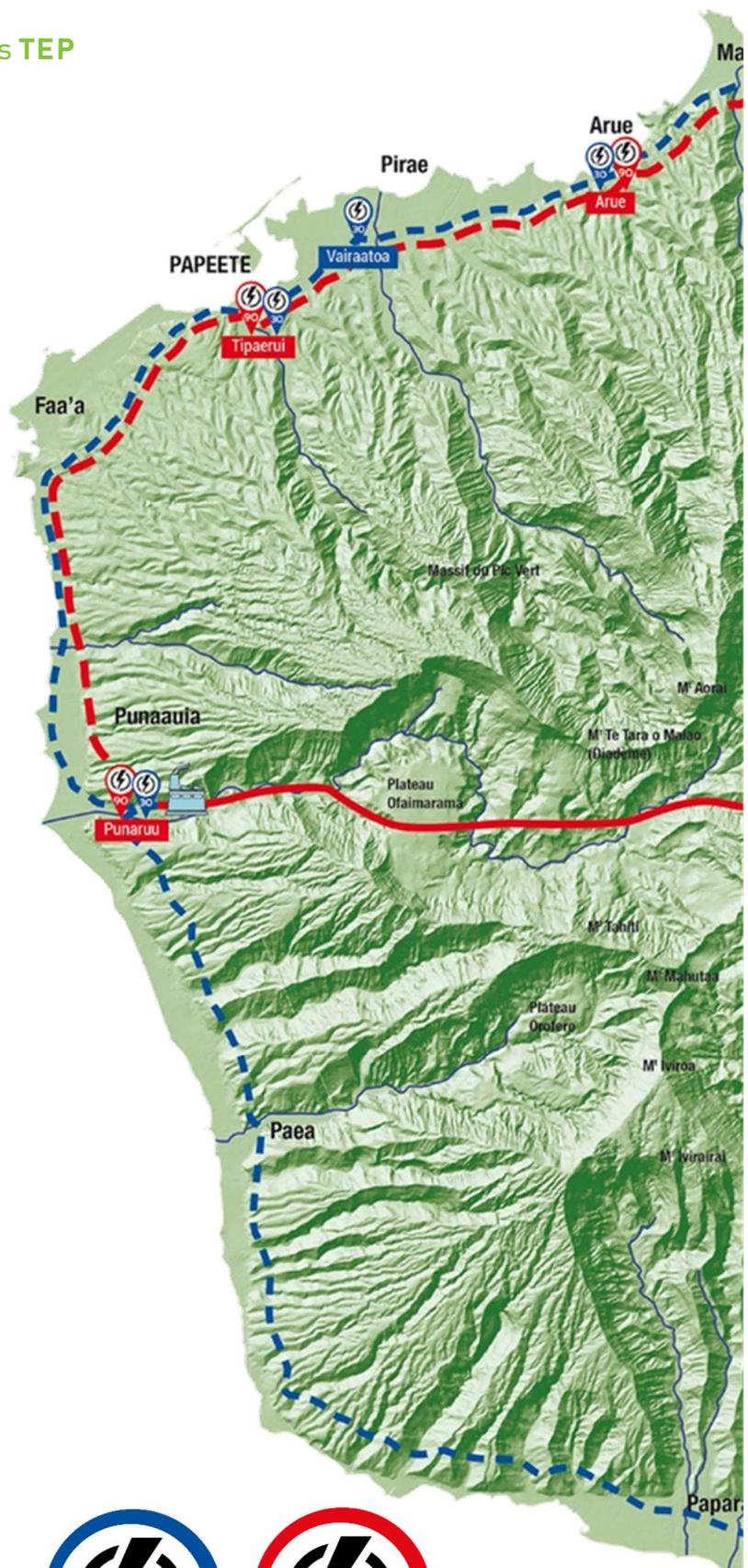
- › Appel d'offres terminé, analyse des offres en cours

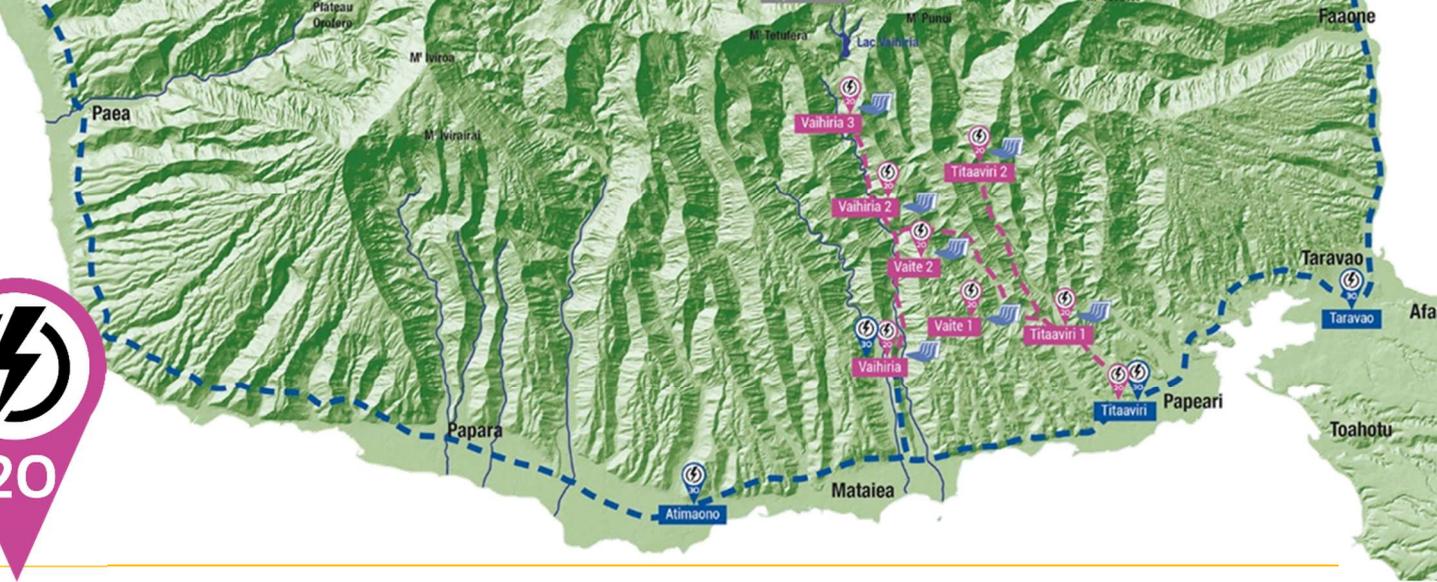
Lot n°2 : Travaux de Génie civil entre la mairie de PUNAAUIA et l'échangeur de OUTUMAORO (2144 ml)

- › Appel d'offres terminé, analyse des offres en cours

Lot n°3 : Travaux de Génie Civil entre l'échangeur de OUTUMAORO et le poste de TIPAERUI (5663 ml)

- › Appel d'offres terminé, analyse des offres en cours





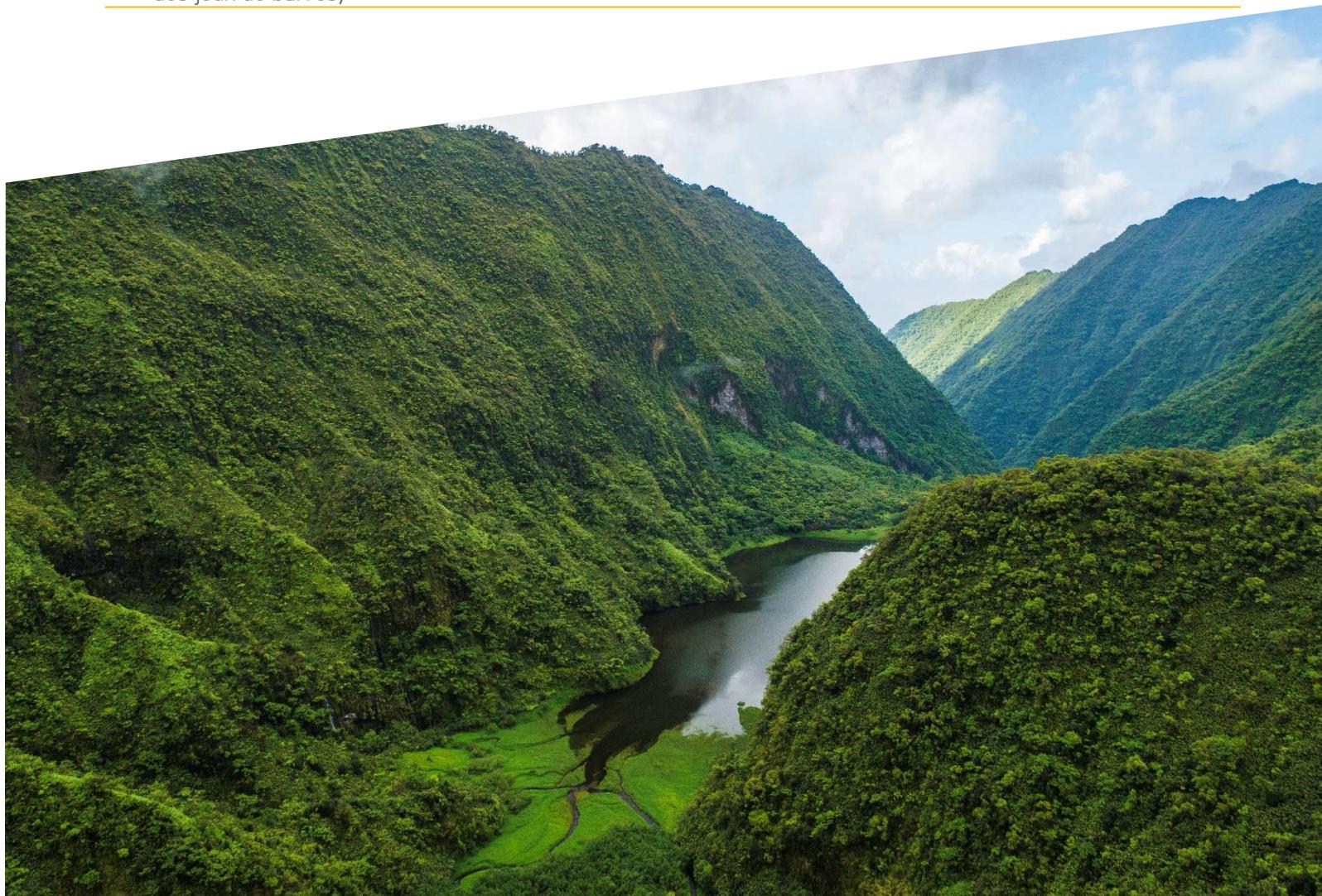
RENOUVELLEMENT DES LIGNES ET POSTES VALLEES **25%**

POSTES

- › La réception des fournitures des cellules 20 000 volts est prévue le 1^{er} trimestre 2021.
- › Cegelec Polynésie est titulaire du marché de fourniture.
- › En 2020, le marché « cellules » représente un montant de : **67 MXPF** payés à Cegelec.
- › Le renouvellement des cellules en « Poste Vallée » est prévu en fonction du planning d'exploitation (disponibilité des jeux de barres)

LIGNES

- › Acquisition d'un camion « laboratoire » permettant la réalisation d'un diagnostic intégral de l'état des ouvrages de transport :
 - Livraison premier semestre 2021
 - Déploiement de la campagne de mesures





BCC principal



BCC de repli



COUVERTURE RADIO **100%**

- > Déploiement terminé, ajustement en cours grâce aux remontées terrains des agents ;
- > Installation des équipements dans 9 véhicules d'interventions **TEP** ;
- > Mise en place de 2 pupitres de contrôle, un au Bureau de Conduite Centralisée (BCC) à Punaru'u et l'autre au BCC de repli au siège Bougainville ;
- > Coût total projet : **75 MXPF**

Réseaux - Pont Maruapo



Dévoisement ATI-PUN



DEVOIEMENTS DES RESEAUX

Les travaux de la direction de l'équipement entraînent parfois des dévoiements des réseaux **TEP**.

- > Reconstruction du pont Maruapo, dévoiement ATI-PUN
 - Montant facturé : **592 839 XPF** ;
 - Date de réalisation : juin 2020.
- > Travaux d'aménagement de la traversée de Paea, dévoiement ATI-PUN
 - Montant facturé : **1 032 263 XPF** ;
 - Date de réalisation : Septembre 2020.

Les dévoiements font appel à l'ensemble des services techniques de la **TEP**.

Depuis 2020, les réunions intraprocessus favorisent la réussite de ces projets.

1.3. Récapitulatif des chiffres

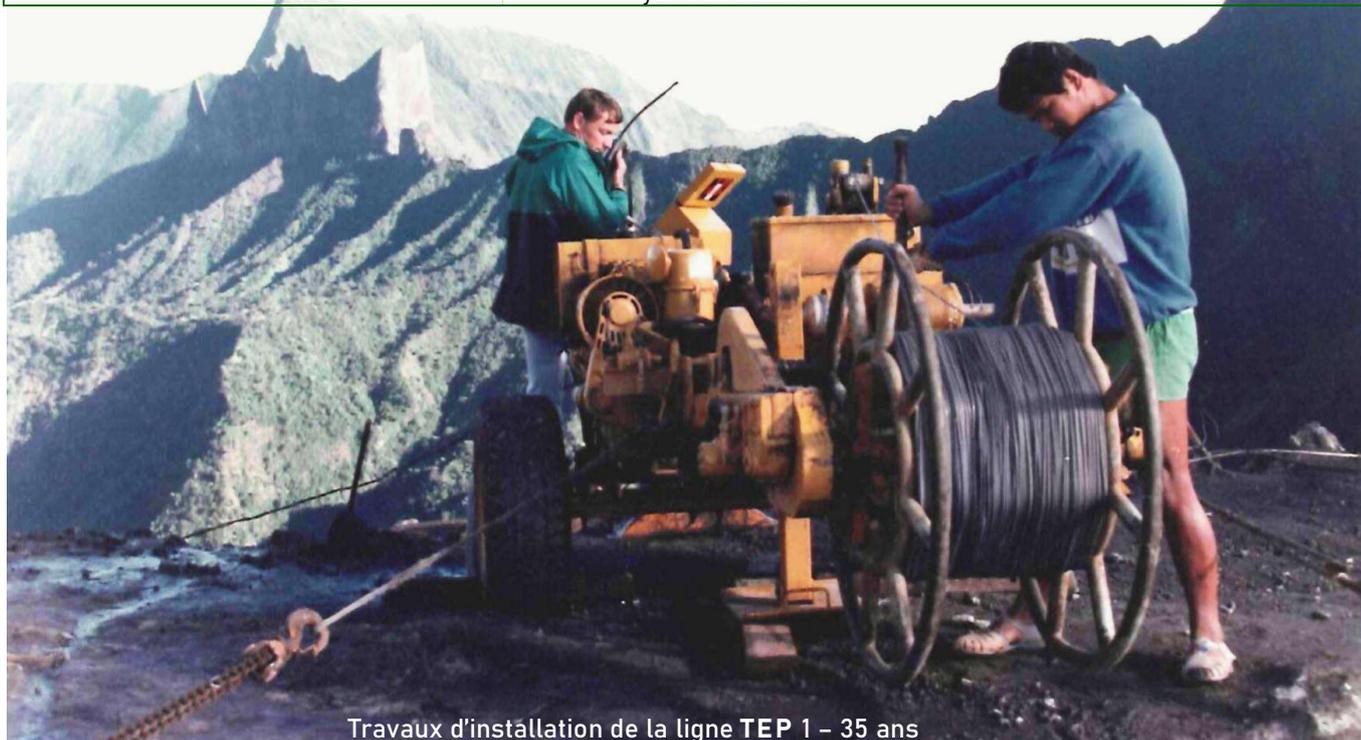
Désignations	Date de début	Date de fin prévisionnelle	Montant commandé
Liaison 90kV ARU-TIP	2018	2022	965 115 582
Liaison 90kV FAT-PSUD	2019	2022	165 050 515
Liaison 30kV FAT - PAPV	2017	2020	158 901 191
Liaison 90kV ARU-PAPV	2019	2021	368 127 482
Postes 90kV Volts	2018	2021	2 400 404 284
Poste Tipaerui 30kV (Renouvellement)	2017	2021	244 949 145
Postes Vallées (Renouvellement)	2018	2024	149 744 795
Projet Infrastructure Radio	2019	2020	74 925 893
Poste de Tipaerui 90kV (Renouvellement)	2020	2022	242 883 532
Liaison TEP3 (TIPA-PUN) (Renouvellement)	2020	2022	34 362 635
TOTAL			4 804 465 054

Budget total boucle Nord à date

6 005 834 399 XPF

Les principales entreprises avec lesquelles la **TEP** poursuit le développement de ses infrastructures en 2020 par domaine (*en respect du Guide des Bonnes Pratiques de Commande*):

Domaines	Entreprises	
Etudes	> SPEED	> NDA
Génie Civil	> ECI > Interoute	> Polynésie VRD
Haute Tension / Basse Tension	> Cegelec Polynésie > Engie Services > Axians Polynésie > Prysmian câbles	> General Electric > Schneider Electric > ABB



Travaux d'installation de la ligne TEP 1 - 35 ans

II. Maintenance du réseau de transport (PR24)

Au début de la crise « COVID » et du confinement, la majorité des chantiers ont été stoppés. Seules les urgences étaient assurées. En parallèle de la maintenance corrective, les agents ont donc télétravaillé sur la préparation des futurs travaux.

Toute une organisation s'est mise en place pour protéger du Covid les agents et les parties prenantes de la **TEP**, tout en maîtrisant les risques habituels de santé et sécurité sur les chantiers.

2.1.1. Organisations et ressources humaines

Le service de maintenance de la **TEP** a la charge du maintien des ouvrages constituant le réseau de transport en état opérationnel.

L'équipe de maintenance comporte 4 agents et 1 responsable. Une astreinte maintenance est en place depuis le 1^{er} juin.

En 2020, les nombreux défauts, les travaux correctifs et les consignes sanitaires ont fortement éprouvé la jeune équipe. En 2021, il est planifié de renforcer l'équipe par 2 nouveaux agents et de délocaliser le service au niveau du Hangar **TEP**, vallée de la Papenoo, où sont stockés l'ensemble des pièces nécessaires au maintien opérationnel de nos réseaux.

Des réunions interprocessus ont été mises en place avec l'ensemble des processus de réalisation, afin de coordonner les interactions des différentes activités.

Reprise en Juin 2019
4 agents et 1 responsable
2 nouvelles ressources pour 2021
5 véhicules d'intervention équipés
1 astreinte

2.1.2. Les contrats de Maintenance et les maintenances constructeurs

Pour l'année 2020, la **TEP** a géré 10 contrats de maintenance. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

PRESTATAIRE	DESIGNATION
AMERIS	Contrôle annuel des systèmes anti-incendie
CEGELEC	Contrôle annuel des systèmes de vidéosurveillance
CEGELEC	Contrôle annuel des systèmes de contrôle d'accès
YUNE TUNG	Contrôle annuel des systèmes « Alimentations de secours »
GMS	Contrôle annuel des systèmes « Anti-pollution Hydrocarbures »
GMS	Contrôle mensuel du groupe électrogène (Poste Punaruu 90kV)
MAOHI FROID	Contrôle annuel des systèmes de climatisation des postes électriques
MATO CLIM	Contrôle annuel des systèmes de climatisation des locaux TEP
TETIARAHİ DESIRE	Débroussaillage mensuel des postes côtiers
TEAM ELEC	Elagage trimestriel des postes en vallée

Des projets de formalisation de nouveaux contrats sont en cours pour 2021:

- Gestion des déchets – récupération et traitement Hangar Papenoo ;
- Traitement préventif des nuisibles (rongeurs) sur les postes électriques.

En octobre 2020, la maintenance préventive de niveau 4 (constructeur) de notre parc de cellules SCHNEIDER a été déployée avec l'accompagnement du prestataire. Les équipes de maintenance et exploitation ont donc pu améliorer leurs connaissances de ces équipements.

2.1.1. La Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)

La GMAO est opérationnelle à 100% depuis la reprise de la maintenance. L'ensemble du plan de maintenance préventive (gammes) y est intégré. Depuis 2020, tous les agents de maintenances possèdent des tablettes. Les retours d'expériences réguliers des agents permettent d'améliorer la performance de ce nouvel outil (ajout fichier, accès mail, accès réseau).

Le déploiement des tablettes devrait réduire la charge administrative des agents. Par ailleurs, un accompagnement étroit et des rappels réguliers (rigueur de remplissage des rapports d'interventions) sont nécessaires.

Depuis quelques mois, la direction technique réfléchit à mettre en place une nouvelle organisation pour la gestion du stock (Hangar 2) : mise en place d'un poste de gestionnaire du stock.

130 MXP

Coût de maintenance
2020



Câble en défaut

2.1.2. Les incidents sur le réseau de transport

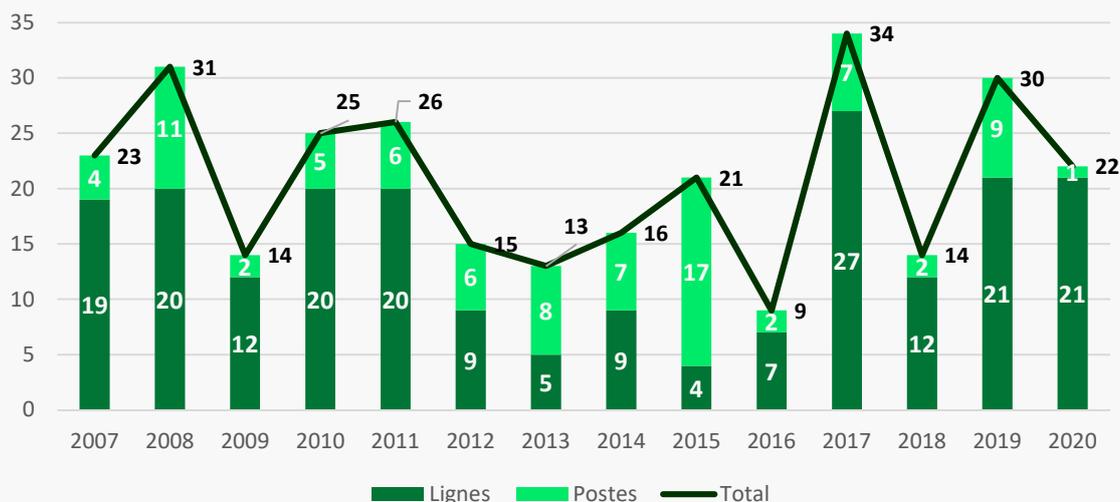
Pour les « Lignes », 90% des incidents sont d'origine « Matériel », la vétusté des liaisons étant, majoritairement à leur origine. Les projets de renouvellement des infrastructures problématiques ont été accélérés (cf. Ingénierie).

30
Incidents sur le
réseau de
transport
en 2019



22
en 2020
-27% par
rapport à
2019

Incidents sur le réseau public de transport



Pour les incidents « Postes » en 2020, 1 seul incident est recensé.

En 2020, aucune indemnité n'a été versée à EDT ENGIE. Depuis le 1^{er} décembre 2020, la **TEP** a résilié la convention qui avait été consenti en 2019.

36.5% des incidents concernent la liaison 30 000 Volts qui relie le poste de Punaruu à celui de Tipaerui.

22.7% des incidents concernent la liaison 20 000 Volts qui relie le poste de Titaaviri Route de Ceinture (RDC) à celui de Titaaviri

III. Exploitation du réseau de transport

296 km
dont 89 % du réseau



Le réseau de transport **TEP** compte près de 300km de circuit en exploitation. Ceci représente plus de 2 fois le tour de l'île de Tahiti. Une grande partie de ces circuits est enterrée, soit plus de 89%.

Ce réseau assure le transport et l'acheminement de l'électricité, des points de production (points d'injection) aux points de distribution (points de soutirage). Deux périmètres de distribution sont couverts par le RPT, la zone Nord et la zone Sud.

En 2020, la **TEP** a réinternalisé cette mission sur la majorité de son réseau de transport. Une exception temporaire a toutefois été mise en place sur les points d'injections du producteur d'hydroélectricité dans les postes suivants : VAIHIRIA 1, VAIHIRIA 2, VAIHIRIA 3, VAITE 1, VAITE 2, TITAAVIRI 1, TITAAVIRI 2, FAATAUTIA 2 et FAATAUTIA 4.

Cette exception sera levée dès que le déploiement du réseau radio analogique / numérique de la **TEP** sera entièrement finalisé.

3.1. Gestion de la planification des accès au Réseau Public de Transport

Avec la reprise de la maintenance en juin 2019, la planification a été améliorée grâce au logiciel de GMAO. La réorganisation des locaux en interne a permis d'améliorer l'efficacité des échanges avec le service maintenance et ainsi mieux préparer les interventions de type préventif ou curatif.

Un planning des travaux est généré un mois à l'avance et est transmis au service Exploitation pour une meilleure visibilité des travaux.



3.2. Gestion des incidents en temps réel sur le réseau Public de Transport

L'astreinte du service exploitation a permis de pallier les urgences pour des interventions hors heures ouvrées.

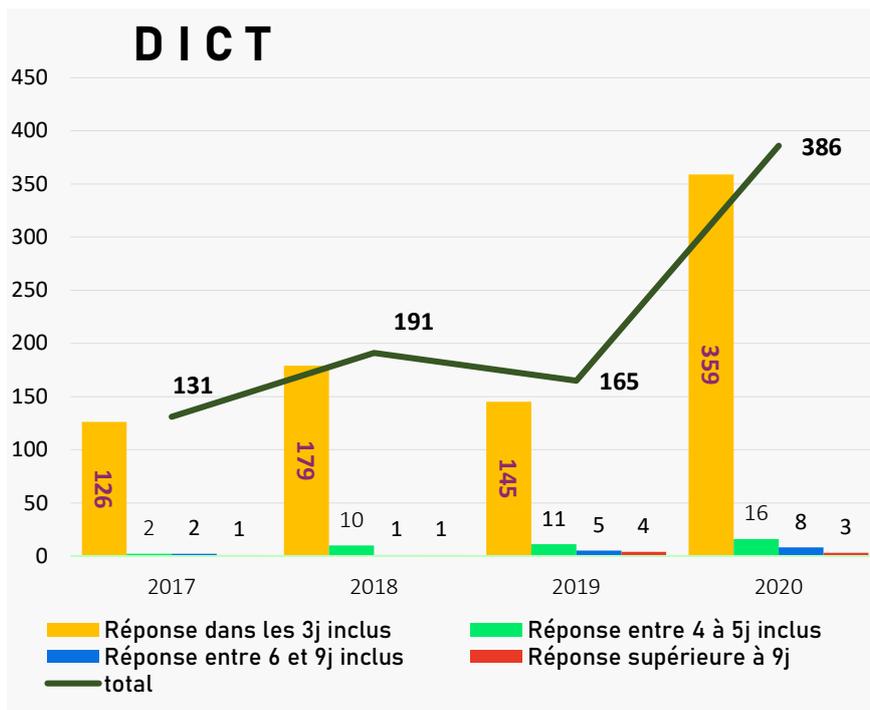
Sur le dernier semestre 2020, plusieurs interventions de nuit ont eu lieu notamment sur le site de Faatautia, lors des mesures conservatoires concernant des liaisons aéro-souterraines non télécommandable à distance. Des travaux d'amélioration sont en cours sur ces organes.

Reprise directe de l'exploitation en Juin 2020

4 collaborateurs

4 véhicules d'intervention équipés

1 astreinte

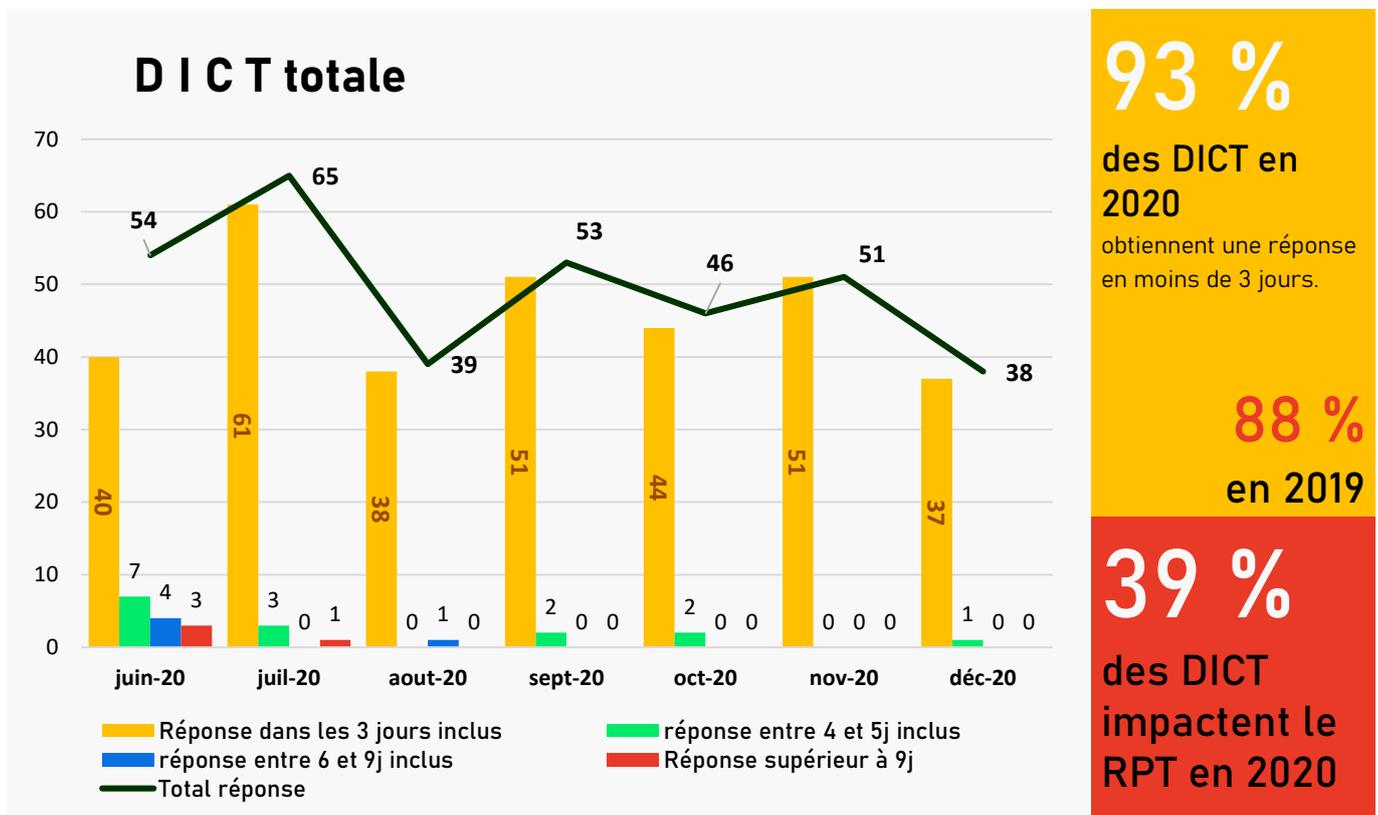


3.2.1. Les chantiers externes

Les Demandes d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) ont été traitées par l'exploitant délégué jusqu'à fin Mai 2020 avant que **TEP** ne reprenne le traitement des DICT du réseau de transport.

Cette nouvelle organisation a été bien prise en compte par les parties prenantes grâce à la communication externe réalisée.

Ci-dessus un graphique historique sur les statistiques des traitements des DICT n'impactant que le réseau de transport (Source EDT ENGIE) et ci-dessous l'ensemble des DICT reçues par le service exploitation, depuis sa reprise en début Juin 2020 (Source TEP).



IV. Conduite du réseau de transport



La fin 2020 a été un tournant pour la **TEP**.

Après plusieurs reconductions du contrat de délégation de conduite entre **TEP** et EDT ENGIE, la **TEP** a mis fin à ce contrat et repris en direct la conduite de son réseau de transport le 1^{er} décembre 2020.

Malgré l'inertie d'EDT ENGIE dans la préparation de cette transition, celle-ci s'est effectuée sur le terrain sans heurts et sans incident notable. Cette nouvelle organisation a au contraire amélioré les relations avec le dispatching EDT, les échanges et collaborations étant plus indispensables à tous qu'auparavant.

Les échanges entre le Dispatcheur EDT et le Chargé de Conduite **TEP** permettent notamment de réaliser quotidiennement un bilan des indisponibilités des ouvrages de transport, production et de distribution raccordés au Réseau Public de Transport (RPT).

Reprise en Décembre 2020

5 collaborateurs en quart

1 Bureau de Conduite Centralisée à Punaruu

1 BCC de repli à Papeete

4.1. Production

La puissance du parc de production d'électricité raccordée au RPT est, en fin d'année 2020, d'environ **183 MW**. Près des trois quarts de cette puissance est assurée par les centrales thermiques de Punaruu et Vairaatoa, tandis que les centrales hydroélectriques, avec environ **50MW**, complètent cette capacité.

A l'heure actuelle, aucune installation de production d'électricité, d'origine renouvelable (ENR), autre que l'hydroélectricité, n'est raccordée au RPT. Elles sont, pour la filière solaire-photovoltaïque, raccordées aux Réseaux Public de Distribution (RPD). La puissance installée du parc de production « solaire » est estimée à près de **30 MWc** (Mégawatt crête).

183 MW

puissance
directement
raccordée
au RPT



~ **72%** Thermique

Punaruu
Vairaatoa



~ **28 %** Hydroélectricité

5 vallées



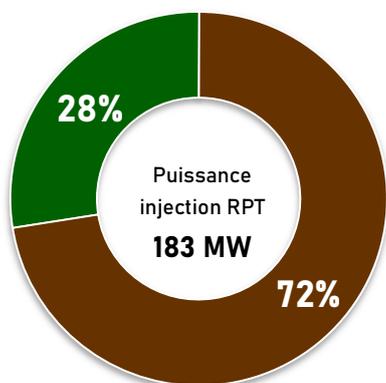
~ **30 MWc** raccordées aux RPD

Absorption par le RPD
Autoconsommation des producteurs

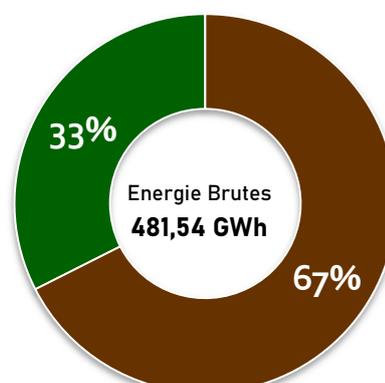
En 2020, la production totale brute d'électricité injectée au RPT a été d'environ 481 GWh (*). La filière énergies renouvelables a atteint un volume de 156,5 GWh (*) essentiellement hydroélectrique contre 162,82 GWh (*) en 2019, représentant ainsi une baisse de 4%.

La part énergies renouvelables représente près de 33% de cette production totale brute.

Répartition Puissance du parc de production raccordé au RPT



Répartition Energies brutes du parc de production injecté au RPT



■ Energies renouvelables (hydroélectricité) ■ Thermique à combustion fossile

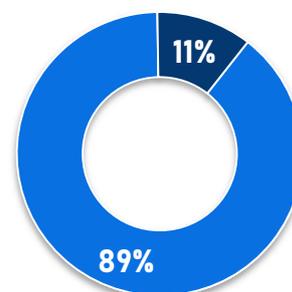
(*) Les données sont établies à partir des données issues des relais de mesures sur les départs transformateurs des différents postes.

4.2. Consommation

En fin d'année 2020, la quantité d'énergie totale soutirée au réseau de transport **TEP** a été observée. Elle s'est établie à environ 474,01 GWh (**) avec une répartition 89% pour les postes de soutirage de distribution de la zone Nord (422,73 GWh) et 11% pour les postes de soutirage de distribution de la zone Sud (51,28 GWh), contre 490,91 GWh (**) en 2019.

(**) Les données sont établies à partir des factures de redevance **TEP** de l'année 2020.

Répartition Nord/Sud Energies totales soutirées



■ Distribution Nord ■ Distribution Sud

4.3. Taux de pertes

1,6 %

Taux de pertes 2020

Concernant les pertes générées par le RPT, en 2020 elles se sont établies à près de 7,53 GWh, représentant un taux de pertes de 1,6% par rapport aux injections totales (Thermiques et Hydroélectriques).

Ces pertes sont principalement induites par effet Joule sur les liaisons à haute tension du réseau de transport. D'autres effets y contribuent, notamment lors de passages d'un niveau de tension à un autre (ex : 90kV/30kV).

Ces résultats sont satisfaisants, au regard des standards internationaux pour des systèmes comparables. Ils témoignent de l'efficacité de l'architecture et de l'exploitation/conduite du réseau de transport.

4.4. Temps Moyen de Coupure (TMC)

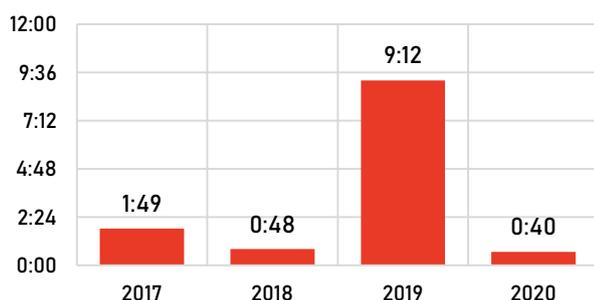
Le Temps Moyen de Coupure ou TMC est un des indicateurs permettant de caractériser la qualité de l'électricité fournie par **TEP**. La **TEP** s'est fixée pour objectif, à terme, un seuil maximal de **15 minutes**, pour chacune des zones couvertes par le RPT, à savoir la zone Nord et la zone Sud.

A la fin d'année 2020, le Temps Moyen de Coupure Global s'est établi à 40 min et 23 sec, contre 9 heures 12 min et 08 sec pour 2019 (2 incidents « Blak-out »).

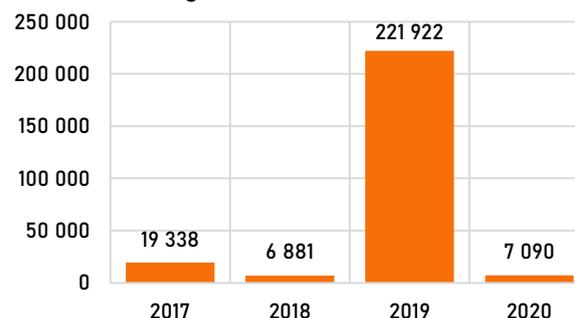
Ce résultat est en progrès par rapport à la moyenne observée ces dix dernières années, mais bien supérieur encore à l'objectif que s'est fixé par **TEP**.

Nord : 40 min 00s
Sud : 11 min 23s

Temps Moyen de Coupure GLOBAL



Energie Non Distribuée GLOBALE



4.5. Energie Non Distribuée (END)

L'Energie Non Distribuée ou END est, un indicateur très corrélé au TMC, et révèle les mêmes tendances.

Au 31 décembre 2020, l'Energie Non Distribuée globale a été de 7 090 kWh, contre 221 922 kWh en 2019.

Nord : 5 848 kWh
Sud : 1 242 kWh

LA MODERNISATION SE POURSUIT.

La **TEP** a internalisé l'exploitation et la conduite du réseau de transport, respectivement le 1^{er} juin 2020 et le 1^{er} décembre 2020.

Les incidents sur le Réseau Public de Transport (**RPT**) ont diminué, soit 22 incidents recensés contre 30 en 2019.

Des incidents récurrents ont été relevés sur les liaisons 20 000 Volts situées sur les vallées de Papenoo, Vaite et Titaaviri, d'origine « matériel » (liaisons en fin de vie).

Ces incidents ont influencé le TMC et l'END. Néanmoins, les résultats sont meilleurs qu'en 2019 et restent dans la moyenne des résultats des 10 années précédentes.

Les diverses analyses des causes ont mis en exergue la nécessité d'entreprendre des évolutions substantielles du réseau électrique et plus particulièrement sur les ouvrages haute tension 20 000 volts de la zone sud (Vaihiria, Vaite et Titaaviri). C'est dans cette optique qu'il a été procédé, dès juillet 2019, à une première évolution du réseau avec notamment la modernisation du poste électrique de Titaaviri 2.

TEP 3 est l'autre point sensible du réseau TEP, dont le programme de renouvellement a été lancé et sera achevé en 2022.

V. Télécommunication, téléconduite & informatique industrielle

Au travers des investissements et notamment des projets de bouclage 90 000 Volts, le réseau télécom de la **TEP** s'est encore étendu en 2020. Le service Informatique et Télécom travaille en support du service ingénierie de la **TEP**. Fort de ces années d'expérience et des compétences acquises lors de formations qualifiantes, la **TEP** a pu ainsi internaliser l'écriture des différents cahiers des charges, permettant de s'assurer de la viabilité et de la qualité des installations Télécoms nouvellement déployées.

Parallèlement à ces nouvelles liaisons, la **TEP** valorise son réseau cuivre existant en adaptant le matériel utilisé aux contraintes rencontrées sur le terrain. Le CPL (Courant Porteur en Ligne) installé sur l'une des phases de la ligne 90 000 volt reliant la ZI de Punaruu à la vallée de Papenoo (**TEP 1**) demeure une technologie structurante nous permettant d'assurer une tolérance aux pannes bloquantes (Type Niveau 2).

3 collaborateurs

2 véhicules d'intervention

Des équipements spécifiques à la Fibre Optique

L'ensemble de ces opérations garantit la continuité des services de téléconduite et la sûreté système.

La reprise de la mission d'exploitation a notamment permis de mettre en exergue certains points améliorables concernant les moyens de communication en vallée et notre capacité à agir dans les meilleurs délais en cas d'évènement impromptu (impact foudre, défaillance, ...).



99,95%

Taux de disponibilité téléconduite 2020

(Seuil critique à 99%)

La reprise de la mission de conduite a été, pour le service informatique, en charge des services de téléconduite, une modification en profondeur du fonctionnement des systèmes et des habitudes de travail. Ces évolutions étaient intégrées dans la stratégie du service depuis plusieurs années.

Cette préparation combinée à l'appui de notre intégrateur Mistral, ACTIA, nous a permis au 1^{er} décembre 2020 à 00:00 de reprendre la conduite du réseau de transport de façon pérenne sans aucun incident.

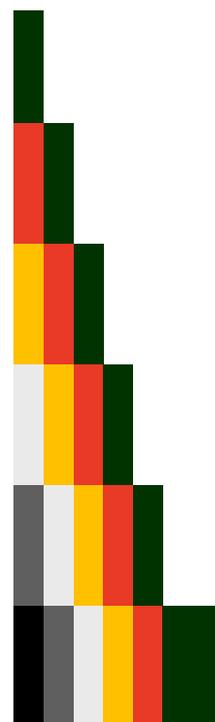
5.1. Evolution des réseaux de télécommunication

En 2020, plusieurs modifications des tracés du réseau de télécommunication existants de la **TEP** ont dû être opérées. Ces dévoiements avec ou sans rupture des signaux de communications, ont pu, dans 100% des cas, être menés sans incident notable et sans impacter la sûreté système et la sécurité des personnes.

- **Pont de Maruapo (Paea)** : Dévoiement des réseaux sans rupture du signal, vérification photométrique et réflectométrie avant et après la manœuvre de déplacement pour vérifier la non-dégradation du signal pendant l'opération.
- **Outumaoro** : Dévoiement des réseaux télécoms **TEP** et EDT. Utilisation temporaire de la fibre EDT le temps du déplacement de la fibre **TEP** et réciproquement une fois la fibre **TEP** remise en service sur son nouveau tracé.

5.2. Evolution des systèmes de communication et de téléconduite

- > Déploiement d'un réseau privé de radiocommunication permettant de couvrir 75% de la zone d'intervention des équipes **TEP**, et ainsi d'augmenter encore notre capacité de communication et la sécurité de nos équipes de terrain ;
- > Etudes de l'utilisation de lien BPL (Broadband over Power Line) pour l'établissement de lien télécom au travers de câble Haute tension existant ;
- > Initialisation d'un POC (Proof of Concept) pour un réseau IoT à des fins de Smart Building et de Smart Industry ;
- > Qualification en urgence d'un nouvel RTU (Remote Terminal Unit) pour répondre à une problématique de sécurité et de sûreté système (Télécommande d'un disjoncteur du fond de la vallée de FAATAUTIA) ;
- > Modernisation de l'interface de téléconduite pour améliorer l'ergonomie de l'outil principal des Chargés de Conduite, ajout de fonctions supplémentaires ;
- > Affinage des caractéristiques techniques des futurs postes électriques sous fonctionnement CEI61-850.



ACTIONNARIAT

Actualisation Janvier 2021

Administrateurs- Mandataire	Nombre d'action	%	Actionnaire depuis
<i>Territoire de la Polynésie Française</i>	91 800	51%	1 985
M. Yvonnick RAFFFIN			
M. Hervé DUBOST-MARTIN			
<i>Agence Française de Développement - AFD</i>	9 000	5%	1 985
M. Kevin CARIOU			
<i>Océanienne de Capital Investissement - OCI</i>	9 000	5%	2 012
M. Régis CHANG représentant permanent			
Actionnaires sans mandat Social	Nombre d'action	%	Actionnaire depuis
Société Electricité de Tahiti - EDT	70 187	39 %	1985
Société Coder Marama Nui	1		1985
M. Eric COURBIER	1		2012
M. Yann WOLFF	1		2018
M. Patrick DESFOUR	1		2008
M. Alban ELLACOTT (succession)	4		1987
M. Jacques TEUIRA	2		2001
M. Dominique AUROY	1		1985
M. Moana DOOM (succession Roger DOOM)	1		1986
Mme Marguerite EBB- Succession Tinomana EBB	1		1985
	180 000		

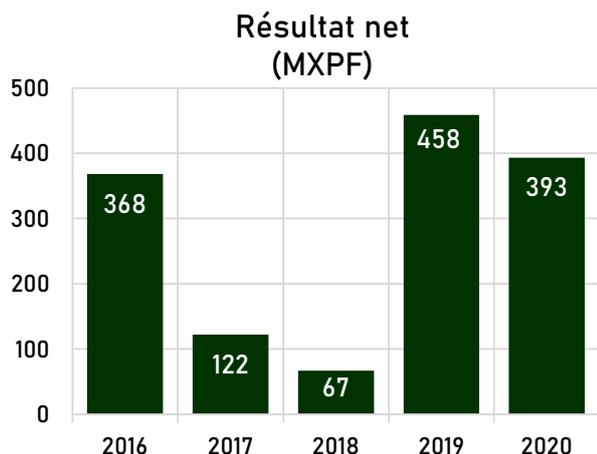


SITUATION FINANCIERE

I. Compte de résultat

1.1.1. Un Résultat honorable dans un contexte difficile

Le résultat de l'exercice 2020 est bénéficiaire de **393 MXPF**. L'évolution du résultat net comptable depuis les 5 derniers exercices est détaillée ci-dessous :



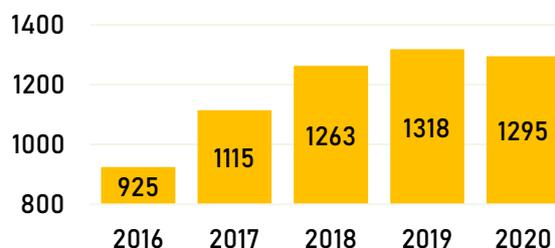
Les variations entre le résultat de l'exercice 2020 et celui de l'exercice 2019 s'expliquent comme ci-dessous :

Résultat 2019	458
Reprise de Provision pour dépréciation de créances clients	37
Provision sur risque	13
DAP n-1 sur traitement des pièces détachées	98
Reprise n-1 de provision pour dépréciation des créances clients et Nette provision	-326
Reprise provision n-1 pour pertes de transport	-28
Impôt sur les bénéfiques	35
Baisse du chiffre d'affaires	-24
Hausse des autres produits	41
Crédit d'Impôt	16
Provision n-1 s/Indem. Black-out 2019	23
Hausse des reprises de subventions	18
Baisse des dépenses de maintenance réseau	51
Baisse des Autres Achats et Charges Ext	27
Hausse des charges salariales	-46
Résultat 2020	393

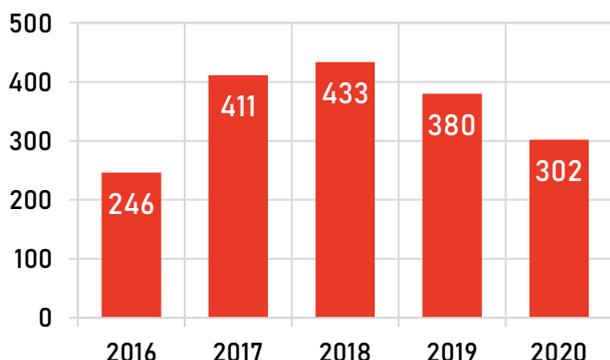
1.1.1. Une légère baisse du Chiffre d'Affaires

Les recettes liées à la consommation électrique ont accusé une baisse de 1.82% sur l'exercice. L'exercice 2020 a enregistré une augmentation de la consommation de 0.6 % sur le réseau SUD, mais une baisse de 2.1%, pour le réseau Nord. A noter que les prévisions très prudentes annoncées du fait de la crise COVID-19 ne se sont pas réalisées.

Evolution du Chiffre d'affaires (MXPF)



Autres achats et charges externes (en millions XPF)



1.1.2. Baisse des autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes enregistrent une baisse de -22% par rapport à 2019. Cette baisse d'environ **78 MXPF** est due principalement aux postes de Maintenance du réseau, pour **52 MXPF**, par l'effet de l'internalisation totale de la maintenance (intervention des équipes **TEP** sur les incidents) mais aussi une baisse expliquée par certaines « maintenances constructeurs » qui ont dû être décalées pour cause de « COVID ». A noter également que le plan de formation n'a pu être totalement réalisé dans le contexte.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Achats non stockés de matières et fournitures	5	7	8	26	15	17
Travaux pour 1/3 dont dévoiements				123	2	
Loyers et charges locatives	17	18	19	27	31	35
Entretiens et réparations	6	4	8	5	5	7
Entretien des réseaux TEP	160	128	230	129	180	129
Assurances	45	50	49	48	49	51
Programme qualité/environnement/sécurité	2	1	3	4	0	1
Communication, dons	9	5	15	4	11	6
Formations				15	19	8
Etudes et recherches	2	1	55	15	20	15
Honoraires	6	25	12	20	24	16
Missions, réceptions	4	4	7	9	14	7
Frais Téléphone/internet	3	3	4	4	4	4
Commissions et frais bancaires			1	4	1	1
Transport de matériel					4	1
Divers	0	0	1	0	3	3
Autres achats et charges externes	259	245	411	433	380	302

1.1.3. Des Dotations aux Amortissements relativement stables

Les dotations aux amortissements sont en légères baisse de 2%, soit environ 10 MXPF.

Certaines immobilisations sont totalement amorties à fin 2019, donc pas de dotation en 2020.

En 2018 et 2019 des plans d'amortissement ont été révisés pour une anticipation de renouvellement de certaines immobilisations comme la Liaison Punaruu-Tipaerui 30Kv, le démantèlement du Hangar de Papenoo Aval en vue de la construction du nouveau Poste, et également un travail de fond a été effectué sur les pièces détachées.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	2020	2019		2018	
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 042 343	7 960 704	14%	5 644 347	41%
Amortissement des immobilisations corporelles du concessionnaire	31 026 717	23 671 282	31%	19 309 777	23%
Amortissement des immobilisations concédées	426 785 142	444 909 180	-4%	482 504 823	-8%
	466 854 202	476 541 166	2%	507 458 947	6%



1.1.4. Une hausse du résultat exceptionnel

Le tableau ci-contre expose les principaux événements exceptionnels 2020 qui ont concouru au résultat exceptionnel de **61 MXPF**.

La **TEP** a souscrit à la fin de l'année 2020 à deux programmes de défiscalisation locale.

Ainsi la souscription de la **TEP** à ces projets qui est de **75 MXPF**, à parité sur le projet Immobilier MANATEA et RTCT (Bus électriques) permet de faire bénéficier d'un crédit d'impôt de **100 MXPF** soit un gain de **25 MXPF**. Le montant du crédit d'impôt imputé au titre de l'exercice 2020 s'élève à **86 MXPF**, dont **58 MXPF** de solde du crédit précédent de 2019, et **28 MXPF** au titre du crédit d'impôt acquis avec les nouvelles opérations de l'année. Le solde de crédit reporté est de **73 MXPF**.

RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	2020	2019
Reprise de provision pour contentieux	50	0
Reprise de subvention	99	81
Autres produits divers	6	
Produits sur exercices antérieurs	13	14
Traitement des avoirs à recevoir s/Pertes Marama Nui	0	52
Traitement des sorties litiges 1/3	19	0
Traitement de défiscalisation sur véhicules	18	0
Traitement du crédit d'impôt	47	18
TOTAL PRODUITS	252	165
Charges sur exercices antérieurs	-10	-16
Traitement sortie pièces détachées	0	-98
Provision pour litiges Terres	-13	0
Provision pour dépréciation d'actif	-75	-51
Traitement des sorties litiges 1/3	-17	0
Traitement de défiscalisation sur véhicules	-18	0
Traitement du crédit d'impôt	-58	-120
TOTAL CHARGES	-191	-284
Résultat exceptionnel	61	-119

Ces opérations comptables liées à la défiscalisation locale sont neutralisées dans les comptes jusqu'à l'obtention de la conformité.

Les écritures concernant le traitement du crédit d'impôt sont surlignées dans le tableau.

Les **50 MXPF** en produits concernent la reprise sur provision constatée en 2019 sur les avoirs Marama Nui. Le règlement est intervenu sur 2020, un montant de **1.1 MXPF** reste cependant à être recouvré. Le tableau ci-dessous est retraité des écritures au titre du traitement des crédits d'impôts.

RESULTAT EXCEPTIONNEL Retraité		
	2020	2019
PRODUITS	252	165
écritures de crédit d'impôt	-47	-18
PRODUITS RETRAITES	205	147
CHARGES	-191	-284
écritures de crédit d'impôt	133	171
CHARGES RETRAITEES	-58	-113
RESULTAT EXCEPTIONNEL Retraité	147	34

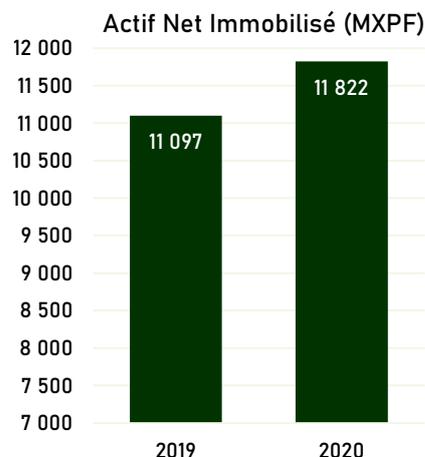
II. Bilan financier

2.1. Poursuite des programmes d'investissements

Les programmes d'investissements lancés les années précédentes se sont poursuivis sur 2020. La situation sanitaire a impacté le bon déroulement des plannings, qui ont tous subi des retards dans leur réalisation. Aussi, certains programmes initialement prévus à mettre en service sur 2020 ont été décalés.

La hausse des immobilisations de **984 MXPF** sur cet exercice s'explique notamment par :

- › Les postes Arue, Faatautia et Papenoo aval pour **440 MXPF** ;
- › La liaison 90kV Arue – Tipaerui pour **260 MXPF** ;
- › Le renouvellement du Poste de Tiaperui 90kV pour **61 MXPF** ;
- › Le renouvellement des Cellules en Postes Vallées pour **62 MXPF** ;
- › Le projet de couverture radio pour **65 MXPF**.



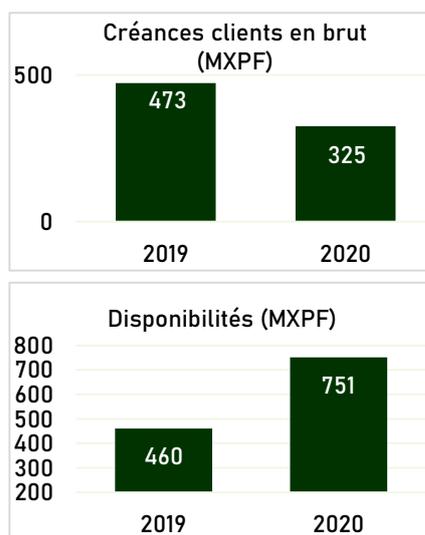
2.2. Baisse de l'actif net circulant à la suite des versements des subventions

L'actif net circulant au titre de l'exercice 2020 diminue de **524 MXPF** par rapport à celui de l'exercice 2019. Il s'élève à **1 548 MXPF** au 31 décembre 2020.

La diminution au 31 décembre 2020 de l'actif net circulant par rapport à 2019, s'explique principalement par le recouvrement en partie de la subvention dite CDP2 pour le programme de construction des Postes 90kV pour **544 MXPF**.

La valeur brute des créances clients qui diminue de **148 MXPF** entre les exercices 2019 et 2020, relève particulièrement de la créance à fin 2019 sur la DEQ (Direction de l'Équipement) au titre des travaux de dévoiement réalisés par la **TEP** pour le compte de la DEQ sur le réseau **TEP** à Punaauia.

La **TEP** a bénéficié sur 2020 d'un PGE (Prêt Garanti Etat) de **300 MXPF**.



2.3. Hausse des capitaux propres de 393 MXPF (hors subventions)

Les capitaux propres s'élèvent à **3 489 MXPF** au 31 décembre 2020. Le résultat 2019 de **458 MXPF** a été affecté à hauteur de **23 MXPF** à la réserve légale et **435 MXPF** en report à nouveau. Le résultat net 2020 s'élève à **393 MXPF**, en diminution de 14% par rapport à 2019.

2.4. Baisse de provisions pour risques et charges de 258MXPF

Cette diminution provient principalement de la reprise de caducité de **254 MXPF**. Une reprise linéaire est constatée depuis 2016 et ce, jusqu'à la fin de la concession. Le solde du fonds de caducité est de **1 780 MXPF** à fin décembre 2020.

Subventions **4 093 MXPF**

Le montant des subventions d'investissements diminue compte tenu de la reprise des subventions de **99 MXPF**. Cette reprise est en hausse de **18 MXPF** avec une reprise en année pleine sur les mises en service 2019 du programme Papenoo et de la liaison 90 kV entre Faatautia et Papenoo Aval financés en partie respectivement par le FEI et le contrat de projet Etat-Pays. A ce poste, on y a affecté l'apport FED de **146 MXPF**.

2.5. Progression des dettes de 125 MXPf

L'augmentation des dettes entre les exercices 2019 et 2020 de 125 MXPf résulte principalement de l'accroissement des dettes financières de 158 MXPf, et d'une baisse de 47 MXPf de la dette fiscale. La TEP a mobilisé courant 2020, 238.5 MXPf au titre du financement du programme de la Liaison 90kV Faatautia- Pylône 1. Un déblocage partiel de 50 MXPf pour les programmes de construction des Postes et renouvellement des cellules en Postes Vallée. L'emprunt total en nominal est de 500 MXPf.

La baisse de la dette fiscale de 47 MXPf provient de la diminution de la dette de l'impôt sur les sociétés par rapport à 2019.

2.6. Eléments caractéristiques des 5 derniers exercices

	2020	2019	2018	2017	2016
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
b) Nombre de titres créés	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'affaires net	1 343 883 515	1 326 820 619	1 395 024 625	1 115 143 501	925 085 425
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	790 437 557	807 754 093	693 752 840	470 284 253	532 153 213
c) Impôt sur les bénéfices	150 670 900	186 020 486	30 604 348	51 577 007	104 882 507
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	392 806 882	458 445 458	66 905 112	122 089 163	367 785 416
e) Montant des bénéfices distribués au titre de l'année					104 400 000
RESULTAT DES OPERATIONS REDUITES A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice avant impôt, mais avant amortissements et provisions	4 391	4 488	3 854	2 613	2 956
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2 182	2 547	372	678	2 043
c) Dividendes versés par action					580
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	38	31,2	29	19	19
b) Montant de la masse salariale	298 831 470	253 144 720	253 342 728	171 823 165	158 545 924
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

2.1. Ratio DSCR

Dans le cadre du financement obtenu auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), la convention prévoit une obligation financière à travers le respect d'un ratio appelé Ratio de Couverture du Service de la Dette (DSCR). Dans le cas de figure où le ratio serait inférieur à 1.15, la TEP s'est engagée à ne pas verser de dividendes et si le ratio est inférieur à 1.05, l'AFD pourrait demander le remboursement anticipé de l'emprunt.

Au 31 décembre 2020, le ratio est supérieur à 1.05 et s'établit à 1.64.

MXPf	2020	2019
CAF (a)	541	510
Variation du BFR (b)	198	21
Charges d'intérêts (c)	48	52
Remboursement en capital (d)	431	411
DSCR (a+b+c)/(c+d)	1,64	1,26

III. Comparatif avec le budget 2020

Le conseil d'administration réuni le 19 juin 2020 a validé le budget de l'année 2020. Un comparatif entre ce budget et le réalisé figure ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT	2020 Réalisé	2020 Budget	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 632 095 543	1 505 626 645	126 468 898	8%
dont redevances	1 295 042 962	1 173 894 460	121 148 502	9%
dont autres produits	48 840 553	46 807 156	2 033 397	4%
dont reprise de la caducité	254 317 851	254 317 851	0	0%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 101 320 581	1 260 520 632	-159 200 051	-14%
dont Autres Achats et Charges Externes	301 800 825	459 507 925	-157 707 100	-
dont CH de personnel	298 831 470	308 066 351	-9 234 881	-3%
Dont Provisions pour créances	13 852 193	0	13 852 193	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	530 774 962	245 106 013	285 668 949	54%
RÉSULTAT FINANCIER	-47 941 440	-54 913 466	6 972 026	-15%
RÉSULTAT COURANT	482 833 522	190 192 547	292 640 975	61%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	60 644 260	53 003 091	7 641 169	
<i>dont écritures du traitement du crédit d'impôt</i>	<i>-85 675 050</i>	<i>-40 700 500</i>		
<i>dont reprise de subventions</i>	<i>98 656 091</i>	<i>98 656 091</i>		
<i>dont reprise de provision (Avoirs Marama Nui)</i>	<i>50 144 097</i>			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	543 477 782	243 195 637	300 282 145	55%
IMPOT SUR LES BENEFICES +CSI	150 670 900	63 378 896	87 292 004	58%
RESULTAT DE L'EXERCICE	392 806 882	179 816 741	212 990 141	54%

Le résultat d'exploitation est basé essentiellement sur le Chiffre d'Affaires.

En juin 2020, nous étions à l'aube de la crise sanitaire et les prévisions de consommation d'Energie Electrique ont été estimées de façon prudentielle.

En parallèle, il y a eu une économie en terme de charges, en effet, toujours sous l'influence de la situation sanitaire, certains programmes de maintenance ont dû être reportés sur 2021, il y en a été de même pour le plan de formation qui n'a pas été réalisé comme prévu.

PERSPECTIVES

A la date de l'écriture de ce rapport, des discussions ont été ouvertes entre les principaux actionnaires en vue d'une recomposition du capital de la **TEP**, afin de mettre l'actionnariat de la société en conformité avec les dispositions du Code de l'énergie de la Polynésie française.

Dans les prochaines semaines, un appel à projets sera publié pour l'implantation à Tahiti de nouvelles fermes photovoltaïques, dont une part significative devrait venir se connecter directement au réseau de transport. La TEP a été sollicitée très en amont pour collaborer à ce projet, et son accompagnement va rester une priorité en cette nouvelle année 2021.

Un autre enjeu majeur de cette année sera la préparation des organisations et conventions nécessaires à une nouvelle évolution des missions de la **TEP**, avec la reprise de la Responsabilité de l'équilibre des systèmes électriques de Tahiti au 1 Janvier 2022.

Par ailleurs, le budget d'investissement dans le réseau de transport **TEP** pour 2021 est proposé à un niveau ambitieux, à plus de **2 Milliards XPF**.

Dans le suivi de ces nouveaux projets structurants comme dans l'exploitation courante de ses services, la **TEP** s'attachera à préserver et développer les fondamentaux qui forgent son identité depuis 35 ans : rigueur technique, dévouement au service public, responsabilité sociétale et environnementale, entrepreneuriat et démarche d'innovation au service de l'économie de la Polynésie française.



EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT



Transporter nos énergies
pour assurer un développement durable
de la Polynésie française

